



© Enabel - Colin Delfosse

Enabel en Guinée

Programme de coopération gouvernementale Belgique - Guinée 2019-2023

La Guinée est un pays partenaire de la coopération gouvernementale belge depuis 2015. Faisant suite au programme de démarrage (2016-2019), le programme de coopération pour la période 2019-2023, d'un budget total de 45 millions d'euros, s'oriente sur l'entrepreneuriat, les droits sexuels et reproductifs, et le renforcement des capacités.

Développement économique inclusif

Entrepreneuriat agricole, urbain et féminin

Création d'emplois décents

Santé reproductive

Renforcement des services publics

Axe Conakry-Kindia-Mamou

Priorités

Le programme de coopération gouvernementale est basé sur les priorités de développement de la Guinée et celles de la Coopération belge au développement. Il veut contribuer au développement socioéconomique inclusif et durable, au développement humain et au respect des droits humains fondamentaux. Ces thématiques constituent le fil rouge du « portefeuille Guinée », qui se concentre géographiquement sur l'axe Conakry - Kindia - Mamou.

1 Promotion de l'entrepreneuriat durable et création d'emplois décents

La première action, d'un montant de 11,5 millions d'euros, vise le développement de l'entrepreneuriat agricole dans les filières de l'ananas, de la pomme de terre et de la mangue. L'attention est portée sur la professionnalisation des opérateurs économiques, sur l'accès au marché comme source de développement de leurs activités et sur l'amélioration de l'accès aux financements, afin de favoriser la génération d'emplois locaux décents. Un accent important est mis sur le renforcement des capacités technico-économiques et financières ainsi que sur l'amélioration de l'environnement des affaires.

Une deuxième action (10 millions d'euros) concentre ses efforts sur les trois pôles urbains de Conakry, Kindia et Mamou, en donnant la priorité à l'appui aux micro, petites et moyennes entreprises existantes dans divers secteurs porteurs (énergie, NTIC, agriculture, construction, artisanat...).

La troisième action, d'un montant de 3,5 millions d'euros, complète le dispositif mis en place au niveau agricole et urbain en se centrant sur l'appui à l'entrepreneuriat féminin. L'accent est mis sur les activités et (nouvelles) opportunités économiques

spécifiques pour les femmes, sur la prise en compte de leurs besoins particuliers ainsi que sur l'atténuation des freins et obstacles spécifiques auxquels elles sont confrontées quotidiennement en milieu rural et urbain. Afin de générer des avancées durables relatives à la qualité de vie des femmes et leurs ménages, cette action entend adresser les causes profondes liées aux pesanteurs socioculturelles et aux attitudes, aux relations de pouvoir, aux institutions sociales et aux dispositions légales.

Création d'emplois décents
(dont > 40 % pour des femmes)

➤ Chiffres d'affaires

➤ Performance économique des entreprises

2 Promotion des droits sexuels et reproductifs – « Elle décide »

L'autonomisation économique des femmes et des jeunes est étroitement liée à leur émancipation sociale et à la promotion de leurs droits sexuels et reproductifs. L'action pour la promotion des droits sexuels et reproductifs (Elle décide), d'un montant de 5 millions d'euros, se focalise, d'une part, sur

Thèmes transversaux



Approche fondée sur les droits humains

Cette approche vise le renforcement de la position des « titulaires de droits » (la population et les entrepreneurs) afin qu'ils puissent connaître, revendiquer et exercer leurs droits. Dans un même temps, le programme de coopération renforce les « porteurs de devoirs », qui sont aussi bien les acteurs gouvernementaux que les entreprises privées, pour les aider à remplir leurs obligations au service de la population afin de garantir une meilleure accessibilité et qualité des services fondamentaux.



Environnement et climat

Le programme de coopération mise sur des approches orientées vers la recherche des effets de croissance économique à long terme et entend contribuer à la préservation de l'environnement et du climat, tout en économisant les ressources (naturelles) et en promouvant des énergies renouvelables.

le renforcement des titulaires de droits au niveau individuel, communautaire et associatif, et, d'autre part, sur l'amélioration de l'offre de services et de l'écosystème relatifs aux droits sexuels et reproductifs.

- Accouchements assistés par des professionnels
- Planification familiale

3 Formation, études et expertises

Le programme de coopération comprend enfin des ressources (5 millions d'euros) destinées au financement des formations, des études et de l'expertise qui complètent les autres actions. Outre un accent particulier mis sur les acteurs économiques de la zone portuaire de Conakry et sur le dispositif de coordination des aides en Guinée (consolidation du programme de démarrage), ces ressources sont utilisées pour des formations spécialisées (technico-économiques, socioéconomiques, socio-anthropologiques...) sur mesure et pour la mise à disposition de diverses expertises stratégiques.

Des services publics mieux formés pour de meilleurs services aux citoyens et aux entreprises

Répartition des engagements financiers 2019-2023



- 56% Entrepreneuriat agricole, urbain et féminin
- 11% Santé de la reproduction
- 11% Formation et études
- 22% Expertise et réserve

Concentration géographique du programme de coopération



Égalité des genres

Le programme de coopération entend combattre les inégalités de droits et de chances liées au genre. Il veut renforcer l'autonomisation des femmes. Un de ses objectifs est d'arriver à une plus grande participation des femmes aux secteurs économiques et d'innovation, et au numérique.



Digitalisation

La Belgique et la Guinée sont convaincues que la digitalisation offre des opportunités inédites. C'est pourquoi le programme de coopération promeut la diffusion du numérique dans l'agriculture, l'entrepreneuriat, la santé et les formations.

Autres actions d'Enabel en Guinée



En Guinée, Enabel met également en œuvre des actions pour le compte de l'Union européenne, qui visent l'assainissement urbain et l'intégration socioéconomique des jeunes.

Développement et assainissement urbain (SANITA)

- Durée : 2018-2022
- Budget : 35 millions d'euros

La croissance démographique rapide de Conakry et de Kindia ne s'accompagne pas des infrastructures et services indispensables à une vie urbaine saine. La gestion des déchets solides y est particulièrement problématique. « SANITA Villes propres » est un programme qui vise à professionnaliser la filière de gestion des déchets solides dans la capitale Conakry et la ville de Kindia. Il a pour but d'améliorer la collecte porte-à-porte, le tri et le recyclage de déchets, mais également l'aménagement des voiries et le nettoyage des caniveaux pour assurer une meilleure évacuation des eaux pluviales.

Appui à l'intégration socioéconomique des jeunes (INTEGRA/Enabel)

- Durée : 2018-2022
- Budget : 35 millions d'euros

Afin de promouvoir le développement économique inclusif de la Guinée, l'UE contribue à la prévention et la limitation de la migration irrégulière, à la réintégration des migrants de retour et à l'insertion socioprofessionnelle durable des jeunes guinéens. L'action qu'Enabel met en œuvre s'articule autour de :

- la réalisation d'infrastructures de développement socioéconomique par des entreprises locales ;
- la création d'emplois à court et moyen terme au travers d'un parcours d'intégration durant 9 mois ;
- un coaching entrepreneurial.

À propos d'Enabel

Enabel est l'Agence belge de développement. Elle exécute et coordonne la politique belge de développement international, et travaille principalement pour le compte de l'État belge. L'Agence met également en œuvre des actions pour d'autres organisations nationales et internationales. Avec 1500 collaborateurs, dont plus de 70 % de personnel local, Enabel gère quelque 150 projets, essentiellement dans des États fragiles d'Afrique.

L'Agence belge de développement est présente en Guinée depuis 2016. L'Agence a un bureau de représentation à Conakry.



Agence belge de développement en Guinée

Immeuble Koubia, 3e étage
Corniche Nord Camayenne
Conakry
T +224 626 63 47 54
representation.guinee@enabel.be
enabel.be



Belgique

partenaire du développement